



HAL
open science

Master Droits européens et droit international

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droits européens et droit international. 2010, Université Bordeaux 4. hceres-02035634

HAL Id: hceres-02035634

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035634v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : BORDEAUX

Établissement : Université Bordeaux 4 - Montesquieu

Demande n° S3110050624

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droits européens et droit international

Présentation de la mention

La mention est composée de six spécialités : « Droit communautaire et européen » (finalité recherche), « Ingénierie des politiques européennes » (finalité professionnelle), « Droit international » (double finalité : recherche et professionnelle), « Droit et gouvernance de l'Union européenne » (finalité professionnelle), « Juriste-conseil international » (finalité professionnelle), « Droit international et comparé des affaires » (double finalité : recherche et professionnelle).

Ces spécialités sont adossées à deux M1, l'un intitulé « Droit international », l'autre « Droit européen ». Les parcours ne sont pas tubulaires, mais ouverts : les étudiants d'un parcours M1 pouvant prétendre au recrutement dans plusieurs masters 2. Les enseignements demeurent généralistes, en embrassant l'ensemble de la matière, tout en offrant une palette importante de cours plus spécialisés ce qui renforce l'attractivité du M1 pour les étudiants.

Cette mention intègre des spécialités classiques de droit européen et de droit international (droit communautaire et européen ; droit international), tout en proposant des formations plus originales (droit et gouvernance de l'Union européenne, par exemple). Elle repose, également, sur une approche pluridisciplinaire puisque les formations mêlent des enseignements de droit privé et de droit public comme d'économie ou de sociologie. Il faut remarquer qu'à l'exception de la spécialité « historique » « Droit communautaire et européen » créé en 1990, les autres spécialités sont de création plus récente (2000-2005) ce qui peut expliquer un certain manque de recul quant au suivi professionnel des étudiants.

Au sein des Masters 2, deux spécialités sont implantées à l'étranger :

Vilnius : spécialité « Droit et gouvernance de l'Union européenne » (demande de création)

Lomé : spécialité « Juriste-conseil international » (demande de création).

Une autre spécialité (« Droit international et comparé des affaires ») est présentée en *co-habilitation* avec les Universités Lyon 3, Toulouse 1 avec un partenariat ULB (Université libre de Bruxelles). Les enseignements auront lieu à l'Université de droit d'Ho Chi Minh Ville. **L'Université Lyon 3 est porteuse.**

Ces évolutions de la mention prévues par l'établissement vont venir étoffer la mention existante en s'appuyant sur des collaborations avec d'autres universités françaises et étrangères.

En ce qui concerne les mutualisations, la mention mutualise une grande partie de ses enseignements de M1 avec d'autres mentions (mention « Droit privé », mention « Droit public », entre autres). Cet effort est aussi présent au niveau des spécialités de M2 quoique de façon moins importante et uniquement au sein des spécialités de la mention.

Cette mention révèle l'importance que l'établissement semble attacher aux partenariats tant avec d'autres établissements d'enseignements supérieurs nationaux (Université Toulouse 1, Lyon 3) internationaux (Université Libre de Bruxelles, Université Mykolas Romeris de Vilnius, Université de Lomé...) qu'avec les milieux institutionnels (Cour internationale de Justice, Commission européenne, Cour de Strasbourg, Autorité de la concurrence, Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes...) professionnels (syndicats professionnels, barreau, entreprises...).



L'ensemble de la mention prend appui sur l'équipe d'accueil EA 4193 CRDEI (Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales).

Enfin, il faut souligner que l'auto-évaluation réalisée apparaît pertinente et réaliste (analyse solide et propositions d'évolution intéressantes).

Avis condensé

- Avis global :

La mention est bien structurée et apparaît de très bon niveau. L'organisation et le contenu des enseignements sont cohérents au regard des objectifs poursuivis. Les spécialités au sein d'une mention en elle-même spécialisée sont, néanmoins, variées et apparaissent fondées par le besoin d'une offre de formation étoffée dans un champ disciplinaire spécifique traditionnellement implanté dans l'établissement. Il faut souligner le lien très fort entre l'organisation de la mention et l'équipe de recherche (CRDEI) de droits européens et de droit international, lien qui dépasse la seule participation aux enseignements des enseignants-chercheurs. Ce lien est, particulièrement, utile et fécond pour les spécialités « recherche », les étudiants M2 étant bien intégrés dans l'équipe (séminaire, participation aux colloques...). Cet appui par une équipe de recherche reconnue est efficace et porteur pour les étudiants. De plus, l'unicité de la mention ne nuit pas à la visibilité des spécialités de M2 ni à l'originalité affichée par certaines d'entre elles. Le dossier est très bien renseigné, l'utilisation faite de l'auto-évaluation est très intéressante et a permis la mise en place de préconisations pour la prochaine période d'habilitation, préconisations qui paraissent assez judicieuses (développement à l'international, rapprochement avec les milieux professionnels, politique de stage renforcée...) même si certains risques devront être évités comme celui d'un éventuel éparpillement ou d'une « dilution » des enseignements.

- Points forts :

- Originalité de la formation.
- Internationalisation (notamment, partenariats universitaires).
- Formation adossée à une équipe de recherche reconnue.

- Points faibles :

- Faiblesse de la formation continue.
- Liens avec les juridictions et les milieux professionnels.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A+

- Recommandations pour l'établissement :

- Appliquer les perspectives ouvertes par l'auto-évaluation en particulier en ce qui concerne le développement à l'international.
- Renforcer les liens avec les milieux professionnels et la politique de stages.

Avis détaillé

- 1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement définis et correctement exposés tant pour la mention que pour les spécialités. La vocation globalement généraliste de cette formation est clairement identifiée et assumée. L'internationalisation de la formation est affichée et constitue un de ses atouts indéniable. Les objectifs scientifiques sont bien affichés, notamment en spécialité recherche où la vocation universitaire, qui s'affirme par la poursuite en thèse de doctorat, constitue le point central de l'offre de formation des M2. Cependant, l'insertion professionnelle semble être une préoccupation constante des responsables ce qui se traduit par une ouverture sur d'autres débouchés pour les spécialités recherche (concours fonction publique européenne, administrations nationales telles que les Affaires étrangères ou commerce extérieur, ONG...) comme par la construction d'un M2 spécifique (spécialité : « Ingénierie des politiques européennes ») qui a pour objectif principal de former des cadres européens (collaborateurs de parlementaires, fonctionnaires de la Commission européenne). La mention n'est donc pas conçue de façon univoque, mais tend à prendre en compte les différents besoins du « monde professionnel » entendu au sens large. Cet aspect se retrouve dans la construction pluridisciplinaire (au sein du champ juridique et en-dehors) de la mention qui est privilégiée de façon opportune comme la dimension comparative, d'ailleurs. Le souci d'assurer des



débouchés professionnels aux étudiants est patent, notamment par une politique de développement de « niches » (par exemple, spécialité « Ingénierie des politiques européennes » ou les deux parcours en demande de création).

2 • CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Le positionnement local et régional est pertinent, l'établissement occupant une place importante au sein de l'académie comme au plan national (partenariat avec Toulouse 1 et Lyon 3). De plus, la mention est très clairement adossée à une équipe de recherche reconnue (Centre de recherches en droit européen et international) constituée de chercheurs de tout premier plan. De surcroît, le soutien des collectivités territoriales locales et régionales permet la mise en œuvre d'actions de formation.

Sur le plan international, la mention est, par nature, particulièrement présente de par la construction de ses cursus, le nombre important d'intervenants étrangers tant universitaires que professionnels, ses liens avec les institutions européennes et internationales, et le développement de formations délocalisées et en partenariats (universités étrangères) même si, sur ce dernier point, les initiatives sont récentes. La mention n'oublie pas de s'adapter au développement d'une politique Erasmus en réorganisant certains enseignements afin de permettre l'arrivée comme le départ d'étudiants dans ce cadre d'échanges internationaux.

S'agissant de l'adossement aux milieux socioprofessionnels, les liens étroits qui, historiquement, unissent le master avec les institutions de l'Union Européenne doivent être soulignés. De même, les débouchés en direction des professionnels du droit, des différents métiers du droit (avocats, juristes d'entreprises, fonctions publiques nationale et internationale, etc.) font l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe pédagogique et des différents responsables, les débouchés dans le secteur « privé » pouvant être encore renforcés. Ces aspects sont, néanmoins, pris en compte dans l'auto-évaluation mise en place et les suggestions qu'elle a apportées. Ainsi, la volonté de développer les partenariats avec les professionnels est clairement affichée (développement de la perception de la taxe d'apprentissage, formation continue, actions à l'égard des « anciens », thèse CIFRE) et doit être encouragée.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention semble très bien structurée. D'abord entre les M1 et les M2. Comme cela a déjà été indiqué, les parcours ne sont pas tubulaires. Un étudiant en M1 « Droit international » peut fort bien candidater en M2 à dominante européenne et réciproquement. L'existence de telles passerelles est intéressante pour les étudiants souhaitant réorienter leur formation.

S'agissant spécifiquement des M2, ils sont clairement identifiés. Certains sont localisés à Bordeaux, d'autres (en création : « Droit et gouvernance de l'Union européenne » et « Juriste conseil international ») seront délocalisés à l'étranger. Ainsi, en fonction de leur localisation, des spécialisations se font jour et essaient de répondre aux besoins spécifiques identifiés par les partenaires universitaires et professionnels. Il en va ainsi des nouvelles spécialités dont la création est envisagée. De plus, les enseignements ne sont pas exclusivement juridiques, mais la construction des unités d'enseignements révèle une volonté d'ouverture à d'autres disciplines (sociologie politique, par exemple). Une certaine mutualisation est mise en place, mais davantage au niveau du M1 que des spécialités de M2. Pour autant, cela est justifié par la grande spécialisation des différents M2 qui rend la mutualisation difficile. Elle pourrait peut-être être accrue par le biais de séminaires communs ponctuels entre les spécialités « Droit communautaire et européen » et « Droit international ».

S'agissant des stages, il faut souligner, entre autres, que les liens entre les institutions de l'Union Européenne et ces M2 offrent des stages pertinents aux étudiants. Cependant, d'autres partenariats existent avec les cabinets d'avocats, les entreprises et les institutions (DGCCRF). De plus, la durée des stages (quatre mois) est plutôt longue et permet une réelle immersion des étudiants dans le monde professionnel.

Les responsables des formations comme les intervenants sont des personnes scientifiquement reconnues.

L'adossement au CRDEI paraît particulièrement important pour les étudiants de M2 qui sont intégrés à la vie du centre (voyage d'études, participation à des séminaires, colloques...). Il semblerait que ceci soit à l'origine d'une véritable dynamique de groupe.

De même, la mobilité des étudiants est privilégiée et accompagnée ; elle s'exprime aussi dans la forte attractivité de ces formations à l'égard des étudiants d'autres universités françaises et d'universités étrangères.

Le dossier est très correctement rempli en ce qui concerne l'identification des responsables de formation. Les équipes pédagogiques sont le plus souvent connues à travers les tableaux d'UE, leur qualité est généralement



précisée. Il n'est pas évoqué le recours à l'enseignement numérique alors que cela serait intéressant dans le cadre des délocalisations.

Le pilotage de la formation repose sur une évaluation assez complète des enseignements par les étudiants et sur une auto-évaluation conforme aux documents proposés par l'AERES. Cette dernière paraît particulièrement réussie, notamment au regard des suggestions d'évolution qu'elle a dévoilées.

4 ● BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

S'agissant de l'origine géographique des étudiants, on observe une grande variété : locale certes, mais aussi nationale et européenne.

Pour ce qui concerne le taux de réussite, il semble très raisonnable compte tenu de la spécificité de la discipline.

La réputation du master son assise, son ancrage dans la recherche font que les étudiants n'ont pas grand-chose à craindre en termes de débouchés.



Avis par spécialité)

Droit communautaire et européen

- Avis :

La spécialité à finalité recherche de M2 « Droit communautaire et européen » est une très bonne formation qui bénéficie d'un solide adossement à une équipe de recherche reconnue. Le haut niveau de l'équipe pédagogique doit être particulièrement souligné, car il est un gage de réussite pour des étudiants d'un M2 recherche. L'objectif clairement affiché est de conduire aux études doctorales puis à l'enseignement universitaire ce qui se traduit, notamment, par la rédaction d'un mémoire et la participation à des séminaires doctoraux. L'insertion professionnelle paraît satisfaisante (qualification maître de conférences; résultats au pré-cap...).

- Points forts :

- Adossement fort à la recherche.
- Transversalité disciplinaire.
- Très haut niveau de l'équipe pédagogique.

- Point faible :

- Nombre faible d'interventions d'enseignants étrangers.

- Recommandation pour l'établissement :

- Accroître davantage les partenariats avec l'étranger (laboratoires et milieux professionnels).

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+

Ingénierie des politiques européennes

- Avis :

La spécialité à finalité professionnelle de M2 « Ingénierie des politiques européennes » est une bonne formation cohérente et pluridisciplinaire. Elle exploite avec bonheur une « niche » particulièrement porteuse pour les étudiants : former des cadres européens exerçant leur fonction soit auprès des Institutions européennes soit auprès des entreprises ou des cabinets d'avocats à dimension européenne. La formation est pluridisciplinaire ce qui permet d'aborder l'ensemble des thèmes européens. Elle est, également, ouverte à la formation continue.

- Points forts :

- Transversalité et cohérence au regard des objectifs.
- Éventail large des enseignements.
- Haut niveau de l'équipe pédagogique.

- Recommandation pour l'établissement :

Il serait intéressant de développer davantage les partenariats avec l'étranger.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+



Droit international

- Avis :

La spécialité de M2 « Droit international » est à double finalité : recherche (mémoire) et professionnelle (stage). Si la formation est classique dans son intitulé, elle se révèle originale dans son contenu, car elle allie des enseignements généraux (droit international public ; droit international privé ; droit comparé) à des enseignements spécialisés (droit international humanitaire ; droit maritime ; droit international de l'environnement, par exemple). Ceci traduit une grande variété d'enseignements ainsi que l'adaptation de ces derniers aux évolutions les plus récentes du droit international. L'approche transversale prédomine là encore. A ceci, s'ajoute l'enseignement de deux langues étrangères.

- Points forts :

- Transversalité et cohérence au regard des objectifs.
- Éventail large des enseignements.
- Haut niveau de l'équipe pédagogique.

- Point faible :

- Faible distinction des parcours « recherche » et « professionnel ».

- Recommandation pour l'établissement :

Il pourrait être opportun d'accroître la différenciation des deux parcours qui repose, à l'heure actuelle, sur la seule distinction mémoire/stage.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit et gouvernance de l'UE

- Avis :

Développée en partenariat avec l'Université lituanienne Mykolas Romeris, la formation est localisée à Vilnius. Elle a pour objectif de former des personnes appelées à travailler sur les questions européennes dans le cadre d'une administration d'un Etat membre ou candidat à l'adhésion, voire également en entreprise. Elle poursuit une ambition pluridisciplinaire clairement affichée qui se reflète dans l'organisation des cours et interventions (politique économique, politique étrangère, système du contentieux européen, droit du marché intérieur, affaires sociales et politiques sociales, agriculture, concurrence, lobbying...). La spécialité est ouverte tant en formation initiale que continue, sans que les conditions de cette dernière ne soient précisées.

- Points forts :

- Equipe pédagogique solide, de grande réputation avec une forte imbrication des équipes bordelaises et lituaniennes.
- Transversalité disciplinaire importante et judicieuse
- Stage et tutorat.

- Point faible :

- Peu d'information sur la formation continue.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Juriste –conseil international

- Avis :

Cette formation est construite en partenariat avec l'Université de Lomé où elle sera localisée. Elle a pour objectif clairement défini de former des cadres spécialistes de la société internationale et des questions juridiques qu'elle soulève, en mettant l'accent sur les risques juridiques internationaux, l'aide à la prise de décision internationale et sur l'attractivité des organisations internationales. La constitution de l'équipe pédagogique illustre bien l'aspect international de la formation. Les enseignements reposent sur différents thèmes (Gouvernance organisationnelle, Mécanismes de protection des droits de l'Homme, Droit du développement économique, Gestion du maintien de la paix...). A côté du stage, un module « Capacité de gestion des dossiers » renforce le caractère professionnalisant de la formation. Cependant, la question de la formation continue aurait méritée d'autres développements.

- Points forts :

- Equipe pédagogique reconnue.
- Cohérence et transversalité disciplinaire.
- Participe au rayonnement international de l'université.

- Points faibles :

- Interventions de professionnels très faibles.
- Peu d'informations sur la formation continue.

- Recommandation pour l'établissement :

- Renforcer les interventions de professionnels.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Droit international et comparé des affaires

L'avis concernant cette spécialité sera communiqué à l'établissement support (Lyon 3).